

Iodine Guard

Trempage filmogène actif après traite « Effet capote » – Nettoyage facile

1. PROPRIÉTÉS :



Produit utilisable en agriculture biologique *.



IODINE GUARD est adapté pour l'hygiène de la traite en prévention des contaminations responsables des infections chez les animaux laitiers.



IODINE GUARD, appliqué après chaque traite, va permettre de désinfecter le trayon, et d'éviter les contaminations bactériennes entrant par le sphincter.

IODINE GUARD est un filmogène et contenant plus d'agents surgraissants.

IODINE GUARD, va, à chaque application, permettre d'avoir une protection longue durée en formant un film souple protégeant le trayon entre les deux traites (10 heures).



Un produit BIOCIDE efficace, bactéricide, levuricide, préservant l'intégrité et la souplesse du trayon. **Bactéricide** selon la norme EN 1656 et EN 16437, **Levuricide** selon la norme EN 1657 et EN 16437. Voir le tableau de synthèse des efficacités biocides.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°41844. IODINE GUARD est autorisé sur le marché sous le N° AMM FR-2019-0061-05-02, conformément au règlement Biocide 528/2012 en TP3.

2. MODE D'EMPLOI :

Lisez l'étiquette avant utilisation et respectez toutes les instructions fournies.

IODINE GUARD est prêt à l'emploi.

Utiliser le produit à température ambiante entre 5°C et 20°C avec un gobelet de trempage de 300 ml (Pis entre 38,5 et 39,2°C) :

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 ml).
- Exercer un nombre suffisant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis.
- Ne pas essuyer, ne pas rincer, laisser agir.
- Maintenir l'animal debout pendant 5 minutes, temps nécessaire pour avoir l'action désinfectante sur la peau.
- Avant la traite suivante, éliminer le film qui protège le sphincter et nettoyer chaque trayon avec un produit adapté.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide fluide marron
pH :	4 +/- 1
Densité :	1.02 +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel, entre 5 et 15°C.
TP :	TP3 : Désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire. AL – Liquide destiné à être utilisé sans dilution.
Substance active :	PVPi Polyvinylpyrrolidone iodine (CAS N°25655-41-8) = 15 g/kg, soit 1,3 g/kg d'iode disponible ou 1300 ppm.

4. CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait) à 30°C:

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i> *	EN 1656 EN 16437	5 min
<i>Escherichia coli</i> *		
<i>Streptococcus uberis</i> *		
<i>Enterococcus hirae</i>		
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>		
<i>Salmonella typhimurium</i>		
<i>Enterobacter cloacae</i>		
<i>Lactibacillus brevis</i>		
<i>Proteus vulgaris</i>		
<i>Streptococcus agalactiae</i>		
<i>Modified Vacciniavirus Ankara</i>		

Souches obligatoires *

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté spécial trayon (10 g/l lait) à 30°C:

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i> *	EN 1657 EN 16437	5 min

Souches obligatoires *

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 20 kg, Réf. 001112201.
- Fût de 60 kg, Réf. 001112205.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1122) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Produit contenant des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.

*Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. * * Produit utilisable en agriculture biologique conforme au (UE) 2018/848 (et ses amendements).*

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : infobiocide@b2f.fr.

N° de révision : 8-03-22(V2.2)1122